Image not found or type unknown

Renonciation au droit parentale

Par **chateau**, le **22/05/2008** à **09:12**

bonjour,

je rencontre depuis 10 ans de grosses difficultés avec mes 2 filles issu de mon 1er mariage. Elle refuse maintenant sur conseil de leur mere de venir chez moi. Elle on 13 et 12 ans. J'ai reçu hier une convocation au tribunal car mon ex reclame une augmentation de pension alimentaire car soit disant je ne respect pas mon droit de visite et d'hebergement.
La situation etant tres difficile a vivre pour ma nouvelle femme, ma fille et mon beau fils je souhaite faire un abandon de paternité.
comment dois je proceder? C'est une décision grave auquelle j ai murement reflechi. Merci de m'indiquer la marche a suivre pour lancer cette procédure.
Mille merci de votre aide.
M Chateau

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés